

p.4 *Information municipale*
**Réussite pour le ciné de
(presque) plein air**



p.6 *Animation de la ville*
**Inauguration de la rue
des Vignes**



p.7 *Animation de la ville*
Repas des aînés, le 12 octobre



Édito

Bonjour à toutes et à tous, Dans son édito de septembre dernier, M. le Maire évoquait la rentrée. La rentrée scolaire, bien sûr, pour les enfants de nos écoles, la reprise pour toutes

nos associations culturelles et sportives dans leurs activités respectives, et plus largement le retour au travail pour nombre d'entre nous après ces quelques semaines de repos bien mérité. Pour la commune, cette rentrée 2024 annonce le début d'une séquence majeure, celle qui va nous permettre d'abord, d'inaugurer des réalisations importantes pour notre collectivité, mais aussi celle qui marquera l'entrée dans une phase véritablement concrète pour de multiples projets qui viendront rythmer l'année 2025.

Pour ce qui est des inaugurations (plus d'infos dans les pages de cette gazette), cela concernera tout d'abord la rue des Vignes complètement revisitée et réaménagée. Ces travaux permettront d'apaiser la circulation, d'organiser le stationnement et de mieux sécuriser les déplacements piétons. Puis l'agrandissement du centre des services techniques,

qui n'est que la mise à niveau d'un équipement pour une commune qui a quasiment doublé sa population depuis sa construction initiale. L'ajout d'espaces communaux profitera aux associations dans leurs activités et améliorera leur confort.

Les mois qui suivront verront plusieurs de nos projets aborder une phase active. Je cite, pêle-mêle et de manière non exhaustive, l'agrandissement de la périscolaire, le réaménagement de l'école Astrolabe, les travaux sur la RD7 et la traversée de la Mare, la transformation de la scène de la salle polyvalente de loisirs pour accueillir entre autres, notre troupe de théâtre communale, la remise en valeur du chemin des Gohaux... Il ne faut pas oublier à l'échelle intercommunale, l'élaboration de notre plan local d'urbanisme qui, peut-être moins visible, n'en est pas moins une feuille de route incontournable pour les quinze prochaines années. Vous le constatez, des prochains mois et une année 2025 sous le signe de réalisations concrètes à même d'accompagner notre commune dans son évolution et d'améliorer la qualité des services proposés aux Palletais.

Au plaisir de se rencontrer lors de ces prochaines inaugurations.

Xavier RINEAU

Adjoint à l'urbanisme et l'aménagement du territoire

Naissances

16/08	Esmée LEHY
30/08	Marin MALOYER MARTIN
03/09	Noam FRÉRET LESIMPLE

Mariages

24/08	Antoine BARON et Valentin FLORENT
27/08	Michaël MARTIN et Céline FRANCHITTO

Décès

26/08	Viviane BENAZERA (née MARLOT)
-------	-------------------------------

Déclarations de travaux

01/08	5 chemin de la Venelle	Pose d'une clôture
01/08	Impasse du Petit Bois	Construction d'une maison
02/08	4 impasse de la Douve	Création d'une fenêtre de toit
02/08	9 rue de l'Avenir	Isolation des murs par l'extérieur
02/08	25 le clos des Ajoux	Construction d'une maison
18/08	11 rue des Templiers	Création d'un portillon
26/08	12 la Lande	Installation d'un générateur photovoltaïque
02/09	10 le Pé de Sèvre	Extension d'une maison
09/09	49 Brétigné	Construction d'une maison + dépendance
12/09	47 Brétigné	Construction d'une maison
13/09	10 rue des Vignes	Création d'un portillon + clôture

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi :	8 h 30 - 12 h 30	Jeudi :	8 h 30 - 12 h 30
Mardi :	8 h 30 - 12 h 30	Vendredi :	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi :	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00	Samedi :	9 h 00 - 12 h 00



» Compte-rendu sommaire

Séance du 3 septembre 2024



Conseillers : en exercice : 23 – votants : 21 (pour les délibérations 1 à 9) et 23 (pour les délibérations 10 à 15)

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait des délibérations du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal (17 voix pour et 4 voix contre) a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2024.

Retrait de délégation d'une adjointe

Le conseil municipal (17 voix pour et 4 abstentions) décide de ne pas maintenir Mme Fadoua Gervais dans ses fonctions d'adjointe au maire, suite à l'arrêté du maire en date du 27 juin 2024 lui retirant sa délégation dans le domaine des affaires sociales.

Tarifs accueil de loisirs – Tween

Les tarifs de l'accueil de loisirs et des Tween pour l'année scolaire 2024-2025 augmentent de 3 % (20 voix pour, 2 abstentions). Tarifs en ligne sur l'espace famille de la commune.

Détermination du nombre de postes d'adjoints

Suite au retrait de délégation de Mme Fadoua Gervais du poste de 6^{ème} adjointe, le conseil municipal (17 voix pour et 4 abstentions) décide la détermination à 5 postes, le nombre d'adjoints au maire.

Décision modificative n°1 au budget 2024

Le conseil municipal approuve la décision modificative n°1 ayant pour objet la régularisation d'écritures comptables (opérations d'ordre) concernant des amortissements de subventions émanant de TE 44 pour les travaux de rénovation de l'éclairage public (crédits prévus au budget insuffisants) et l'intégration de frais d'études dans l'actif de la commune.

Extension du centre technique municipal et locaux associatifs : avenant

Le conseil municipal (19 voix pour et 2 abstentions) approuve la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise Evolia passant ainsi le montant du lot n° 9 de 80 023,19 € HT à 87 525,59 € HT. Cet avenant a pour objet de permettre la réinjection de la production photovoltaïque sur point de livraison au complexe sportif.

Le montant global des marchés de travaux passe ainsi de 463 295,36 € HT à 470 797,76 € HT, soit +1,62 % (+0,64 % par rapport au marché initial).

Modification du tableau des indemnités des élus

Le conseil municipal (17 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions) fixe l'indemnité du maire à un taux inférieur au taux plafond fixé par la loi, constitue une enveloppe globale comprenant les indemnités maximales du maire et des 5 adjoints et fixe les indemnités individuelles comme suit à compter du 28 juin 2024 sans qu'elles ne dépassent l'enveloppe globale prévue aux articles L2123-23 à L2123-24 du CGCT :

Fonction	NOM Prénom (Pour information)	% de l'indemnité brute terminale de la fonction publique (1027 en 2024)	Montants mensuels bruts votés
Le maire	Joël Baraud	33,57 %	1 379,72 €
1 ^{er} adjoint	Xavier Rineau	23,76 %	976,66 €
2 ^e adjoint	Valérie Bricard	18,81 %	773,19 €
3 ^e adjoint	Gilbert Houssais	18,81 %	773,19 €
4 ^e adjoint	Nelly Naud	18,81 %	773,19 €
5 ^e adjoint	Christian Pellouet	18,81 %	773,19 €
Conseiller municipal délégué 1	Jean-Luc Gascoin	6,00 %	246,63 €
Conseiller municipal délégué 2	Raymond Geffroy	6,00 %	246,63 €
Conseiller municipal délégué 3	Joël Joveniaux	6,00 %	246,63 €
TOTAL			6 189,03 €

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

2024-07 : Accords de participation financière pour la rénovation de réseaux d'éclairage public avec TE 44. Signature de deux accords de participation financière avec TE 44 concernant la réalisation de travaux de rénovation de réseaux d'éclairage public :

Lieux	Coût estimé des travaux HT	Participation financière estimée à verser à TE 44
Rue des Templiers Rue Prends-y-garde Chemin de Saint-Jean	20 916,72 €	12 550,03 €
Rue des Vignes	10 775,62 €	6 465,37 €

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : modification du service commun informatique

Le conseil municipal (17 voix pour et 4 voix contre) approuve le rapport établi par la CLECT en date du 18 juin 2024 et valide les tableaux définitifs de montants d'attribution de compensation appliqués aux dates de transfert, tels qu'ils sont présentés au sein du rapport de la CLECT. Ce rapport porte sur le calcul des charges transférées du service commun informatique pour le recrutement d'un 4^e poste à compter du 22/04/2024

et le retrait de la ville de Vallet du service commun informatique à compter du 01/07/2025.

Tarification sociale des cantines scolaires : avenant Egalim n°1 à la convention triennale

Le conseil municipal approuve l'avenant Egalim n°1 à la convention triennale sur la tarification sociale des cantines scolaires. Il permettra de bénéficier d'une bonification de 1 € supplémentaire à l'aide financière de 3 €, par repas servi au tarif maximal de 1 €.

Caisse des Allocations Familiales (CAF) : avenants aux conventions d'objectifs et de financement ALSH

Le conseil municipal autorise la signature d'avenants aux conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service ALSH « Périscolaire » pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026 et la prestation de service ALSH « Extrascolaire » - bonus territoire CTG (Convention Territoriale Globale) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026. Ces avenants intègrent les nouvelles mesures prévues par la COG (Convention d'Objectifs et de Gestion) 2023-2027 de la CAF.

Multi accueil Tchou-Tchou : tarifs de participation des familles

Le conseil municipal prend acte de la revalorisation du plafond de ressources mensuelles des familles à 7 000 € à compter du 1er septembre 2024. Le barème des participations des familles au multi accueil et le plancher de ressources mensuelles en vigueur depuis le 1er janvier 2024 sont maintenus.

Chemin de la Fuie : cession d'une portion de parcelle

Le conseil municipal (17 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions) décide de céder une partie de la parcelle cadastrée BH 978 située « Chemin de la Fuie » pour une superficie d'environ 170 m², au prix de 0,25 € par m², soit environ 42,50 € à un riverain. Les frais d'actes et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

Instauration d'un règlement intérieur pour les agents communaux

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur applicable aux agents de la commune à compter 4 septembre 2024.

Informations et questions diverses

● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et M. Desbordes) :

1^{ère} question : Protection des élus.

De quelles protections en cas d'agressions physiques, verbales... disposons-nous en tant que conseillers municipaux ? Quelles sont les procédures pour en bénéficier ?

M. le Maire : La 1^{ère} des choses est d'en avertir le Maire qui prendra directement l'attache de la gendarmerie. Il est tout de même préférable que l'élu concerné fasse lui-même son dépôt de plainte sur le site dédié : preplainte.gouv.fr qui débouchera sur un rdv en gendarmerie. Ensuite, il convient de vous rapprocher de l'AMF 44 qui pourra se porter partie civile. Je vous invite à consulter le site très complet collectivites-locales.fr, onglet « responsabilité et protection des élus locaux »

2^{ème} question : Réponse gazette de septembre

Dans la gazette de septembre nous sommes surpris de lire une réponse à notre expression plurielle.

Nous évoquions une réflexion pour trouver une approche au plus près des Palletais ; en aucun cas ce que vous citez. Ce sont des écrits totalement infondés et qui n'engagent que vous, M. Le Maire.

Lors d'une rencontre avec vous le 06 mars 2024 nous étions tombés d'accord sur le fait qu'il n'y aurait plus d'échanges virulents au travers de la gazette ; ce n'est pas ce que les Palletais attendent d'une équipe municipale. Nous avons sollicité auprès de vous le 21 août dernier un RDV pour évoquer cette possibilité de tenir un stand sur le marché ; vous nous avez répondu que légalement ce n'était pas possible. Pourquoi revenir par le biais de la gazette sur un sujet clos à priori ?

M. le Maire : Nous recevons en effet votre mot avant la clôture de la gazette et pouvons ainsi émettre une réponse directement aux informations que vous avez émises. Vous le soulignez, je vous ai répondu directement à la sollicitation que vous avez faite par mail. Je reprends ma réponse : c'est la police du maire qui gère la police du marché. Ce marché est encadré par un règlement réalisé entre autres, par vous. Il stipule que le marché est assujéti à une redevance. Dans ce règlement, il n'est nulle question à ce jour d'association à vocation politique et si cela devait se faire, cela voudrait dire que tout à chacun qui se revendique d'un mouvement politique pourrait solliciter un stand. Il est hors de question que l'on aille vers une agora politique. Le marché est porté par les Palletais.

3^{ème} question : La Mare

Lors du dernier CM du 25 juin 2024 vous nous avez présenté une délibération pour la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité au niveau du village de la Mare. Or cette délibération a été entérinée avant de consulter les riverains concernés qui ont été reçus 2 jours après ce conseil soit le 27 juin 2024. Ils n'ont pas été consultés mais de fait informés des décisions prises. Nous avons reçu une copie de la lettre qui vous a été adressée le 15 juillet 2024 signée par plusieurs habitants du village de la Mare reprenant leurs problématiques et sollicitant un RDV pour évoquer leurs attentes.

Il s'agit de problèmes de Palletais et de l'utilisation des deniers publics, donc qu'en est-il de la suite de ces échanges ?

Xavier Rineau : Le 25 juin dernier, une délibération a été présentée et validée pour des travaux à venir sur ce tronçon mais qui n'exclut pas des modifications. Il convenait d'acter notre volonté de réaliser des travaux et de répondre à une demande croissante. On travaille de concert avec le département. Il fallait se dépêcher si on voulait avoir accès à une partie de leur intervention. On devait prendre cette délibération assez rapidement, pour des travaux réalisés d'ici à la fin de l'année. La réunion avec les riverains s'est tenue 2 jours après, c'était évidemment pour présenter ce qui était imaginé car cela avait été travaillé avec le département et en comité consultatif où le sujet a été abordé à plusieurs reprises. On ne pouvait pas venir avec une feuille blanche. Je me

réjouis de la tenue de cette réunion qui s'est bien passée et nous avons pu donc apporter des modifications. Dernièrement, les riverains ont été informés de nouveaux tests à venir, pour essayer autres choses et explorer différentes pistes, pour répondre aux problématiques de vitesse, de bruit et de visibilité à la sortie de l'impasse de La Mare. Le temps presse et nous ne devons pas perdre de temps et profiter de la participation du département.

● Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche) :

1^{ère} question :

Suite à l'accident important en juillet dans le secteur de La Mare, allez-vous tenir compte des demandes des riverains sur les futurs aménagements ?

M. le Maire : Cela rejoint la question précédente et je pense que l'on a pu répondre à votre question. La réunion du 27 juin a permis d'écouter les riverains. Maintenant, il faut faire la part des choses et faire des essais pour voir ce qui peut fonctionner ou non, notamment avec un test d'écluses. Et voir si cela ne pose pas de problèmes en termes de sécurité.

Xavier Rineau : l'objectif est de trouver une solution qui satisfasse le plus grand nombre. J'ai pu rencontrer des personnes de la Mare ainsi que les entreprises qui n'avaient pas pu venir à la réunion et échanger avec eux sur le sujet.

2^{ème} question :

Plus aucune information : qu'en est-il du projet cœur de bourg ?

M. le Maire : C'est un projet qui évolue. Nous savons que le périmètre ne sera plus le même. Un des propriétaires ne souhaite plus vendre donc il faut revoir le projet. On doit rencontrer Aethica à ce sujet pour voir dans quelles modalités retravailler le projet. Rien ne pourra sortir de terre tant que le PLUi ne sera validé. Une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) est en cours et précise qu'il est prévu un commerce d'alimentation en rez-de-chaussée, ce qui n'est plus le cas. Donc nous sommes obligés de faire une modification de l'OAP et elle ne pourra être validée qu'une fois que le PLUi aura été validé, soit fin 2025. Nous continuons à travailler, ce qui pourrait déboucher sur une présentation d'un nouveau projet avant cette échéance.

Intégralité des procès-verbaux :
en mairie et sur le site www.lepallet.fr.

» Projet du Conseil Municipal des Enfants

L'évènement de la rentrée : le cinéma de (presque) plein air

En juin dernier, Le CME s'était vu contraint d'annuler la séance de cinéma en plein air en raison des intempéries mais ce n'était que partie remise pour les jeunes élus plus motivés que jamais par cette première expérience. Une nouvelle séance a donc été programmée le vendredi 13 septembre avec toujours la diffusion du film d'Eric Lartigau « La famille Béliet » avec entre autres Louane, François Damiens et Karine Viard. Pour cette fois, ce sont les températures estivales qui ont décidé de faire défaut aux jeunes organisateurs. Mais qu'à cela ne tienne ! L'évènement a bien eu lieu mais en intérieur, à la salle polyvalente de loisirs. Un cinéma de « presque » plein air qui aura su réunir petits et grands puisqu'entre 100 et 150 personnes se sont retrouvées pour partager rires et émotions devant le grand écran.

En amont de ce moment culturel ouvert à tous et gratuit, s'est déroulée l'intronisation des nouveaux membres du CME, en présence de M. le Maire, de l'adjointe à l'enfance jeunesse et de l'élu en charge



du CME. L'ensemble des enfants ainsi que d'anciens membres étaient donc réunis pour accueillir les 5 nouveaux élus : Vanille Canton, Eléonore Develle, Lilya Ledoux, Liam Enoch Guigui Ndacko et Tom Vincendeau. La fête s'est ensuite poursuivie avec le fameux groupe déjanté « FC Ramones » qui a mis l'ambiance sur le parvis de la salle polyvalente lançant ainsi les festivités.

Durant la soirée chacun a pu se restaurer auprès du stand de l'APEL avec boissons, pop-corn et friandises et profiter des nombreux jeux en bois mis à disposition par les membres de la ludothèque du vignoble.

A l'issue de la séance, tout le monde est reparti ému et ravi de cette initiative, tout en félicitant les enfants du CME pour leur projet mené à bien.

Le conseil municipal des enfants du Pallet tient à remercier l'ensemble des participants à ce premier cinéma de (presque) plein air, le public venu en nombre ainsi que les associations partenaires. Et peut-être à une prochaine fois ! ...

» Cadre de vie et environnement

Stop aux incivilités pour un cadre de vie apaisé



animations et ventes du vendredi soir. Ce nouvel espace compte également 57 m² de stockage aux normes en vigueur pour les archives de la commune, anciennement rangées dans une annexe du Centre Héloïse. Le montant de ce projet est de 659 473 € TTC, pour un coût final pour la collectivité de 413 793 € après déduction de subventions 137 500 € et de remboursement de TVA 108 180 €. Côté environnemental, 140 m² de panneaux photovoltaïques sont installés sur la toiture pour une consommation directe et collective et une cuve de récupération des eaux pluviales est enterrée sous le bâtiment. Ce bâtiment a été réalisé en concertation avec les agents municipaux et les associations partenaires. Celles-ci pourront découvrir leurs nouveaux locaux fin septembre pour une utilisation mi-novembre. L'inauguration officielle est prévue le samedi 09 novembre 2024, à 11h00. Ce sera, pour l'ensemble des Palletais, l'occasion de découvrir ce nouveau bâtiment municipal. Nous vous attendons donc nombreux !

Déchets canins, dépôts sauvages, brûlage de déchets, stationnements gênants, excès de vitesse et autres infractions, nous sommes tous concernés. L'attention aux autres, le respect, le civisme et la courtoisie sont autant de comportements qui nous permettent de vivre ensemble. Appliquons-les. Le respect passe par la considération du travail des employés municipaux qui passent trop de temps, entre autres, à ramasser des ordures abandonnées sur la commune. Le respect passe également par l'entretien de notre cadre de vie et de l'espace public : en ramassant les déjections de son chien, en évitant de jeter son mégot par terre, en stationnant sur les espaces dédiés, etc. Quelques petits gestes pour un grand impact. A titre d'exemple : nous constatons des dépôts réguliers de litière pour chat dans le chemin des Gohaux. Pour rappel : Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le code pénal allant de la 1^{ère} à la 5^e classe selon la nature de la contravention [exemple : jusqu'à 1500 € pour un dépôt sauvage].

» Expression plurielle

Mot de la majorité

Chères Palletaises, Chers Palletais, On le sait tous, la vie en communauté, travailler au sein d'un groupe quel que soit l'activité, ne se résume pas toujours à un long fleuve tranquille. Cela demande souvent de la part des uns et des autres, de la tolérance, de l'écoute, une certaine bienveillance et une recherche perpétuelle de compromis. Ce cocktail, difficile à obtenir ne suffit pas toujours, et dès lors, des décisions plus radicales peuvent s'imposer.

L'équipe majoritaire regrette de fait, de voir un de ses éléments s'éloigner du groupe au sein duquel il a réalisé un travail de qualité et reconnu. Sans doute de plus en plus complexe et exigeante, la mission de conseiller municipal ou d'adjoint au maire peut être génératrice d'incompréhension voire de stress et aboutir à des situations dommageables pour tout le monde.

De nombreux conseils municipaux dans le vignoble, dans la région et au plan national subissent ou ont subi des mouvements importants. Rappelons-nous, Le Pallet n'a pas été épargné, la majorité précédente ayant connu des démissions massives en quelques mois. C'est là, un phénomène nouveau par son ampleur et qui doit tous nous interpeller, dans le calme, sans animosité.

Malgré cette séquence que nous déplorons tous, votre équipe majoritaire reste soudée et unie toujours tendue

vers les mêmes objectifs, l'intérêt général et faire que le Pallet avance dans la sérénité et la quiétude. C'est notre seule et unique préoccupation, celle qui nous guide et nous anime tous les jours. Votre majorité municipale.

Mots de la minorité

Agir Avec Vous Au Pallet.

Les vendanges sont terminées. Nous avons une pensée pour nos viticulteurs qui ont souffert cette année encore de mauvaises conditions climatiques. L'automne est là, notre action se poursuit. « Majoritairement exclus », ce sont donc ces mots qui ont provoqué la réaction et la colère que vous avez lues dans l'expression de la majorité (gazette de septembre). C'est pourtant la vérité. Loin de l'image que la majorité vous présente, nous constatons que des dissensions existent en interne. La communication soigneusement travaillée ne laisse filtrer que ce qui ne dérange pas.

Récemment une adjointe s'est vu retirer ses délégations. Que s'est-il passé au sein de la majorité pour qu'une élue, dont le travail reconnu de tous, soit démise de ses fonctions ? Votre présence en nombre lors du dernier conseil conforte l'intérêt que nous portons à votre quotidien et nous donne plus que jamais l'envie de poursuivre. Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous exprimer en fin de conseil ; les sujets seront entendus de toutes et tous. Bonne rentrée, ensemble !

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP. Nous sommes toujours à votre disposition au 21 rue de l'Hermitage sur RV.

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com

Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Pâtes riz moine

Le mois dernier, nous avons publié une carte postale qui soulignait la richesse culturelle de notre commune. Par exemple, au 7 rue des templiers loge l'ancienne école des filles, bâtiment d'inspiration clissonnaise, assez remarquable. Même s'il n'est pas en meilleure forme, celui-ci appartient à la commune depuis plusieurs années.

Une cour attenante, offre un espace clos et sécuritaire. Quelles transformations seraient susceptibles de le réveiller de sa torpeur ? Avec un peu d'imagination et de bon sens, tournés vers le bien commun, une multitude d'usages s'ouvrent : jeunes, anciens, associations, ... que d'utilisateurs potentiels ! Par ailleurs, on entend souvent parler du joli cadre de notre commune. Certaines bâtisses doivent y contribuer, alors préservons les !

Céline et Serge pour le Pallet avec vous le Pallet vert demain vous souhaite une bonne rentrée

Tél. : 06 25 28 28 72

» Bibliothèque du Pallet

Animations d'octobre

Livres et papotages

Samedi 05 octobre à 10h30. Durée 1h30. Tout public, entrée libre. Partage d'impressions sur des livres, BD... Un moment convivial d'échanges en toute simplicité.

Après-midi jeux avec la Ludo

Jeudi 24 octobre de 16h00 à 18h00. Tout public, entrée libre. Venez partager un moment ludique et convivial, seul, en famille ou entre amis avec les bénévoles de la Ludo.



» Solidarité

Repas des aînés

Événement incontournable du mois d'octobre, le repas des aînés, offert par la municipalité aux personnes de 72 ans et plus, organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Pallet, aura lieu le **samedi 12 octobre 2024** à 12h00 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Le repas sera assuré par M. et Mme Batard du restaurant Port Domino, et servi par les élus.

Durant ce moment convivial et chaleureux, l'animation sera assurée par Corinne Herlin, accordéoniste-chanteuse.

Une invitation a été envoyée aux personnes concernées. Si toutefois un oubli s'était produit, merci de vous faire connaître avant le vendredi 4 octobre auprès de l'accueil de la mairie.



» Musée du vignoble nantais

Les vacances au musée

Vous aurez l'embarras du choix pour passer au bon moment en famille au musée pendant les vacances !

Le nouvel escape game « Le défi des marchands » s'adresse à ceux qui aiment les énigmes, les codes et les fouilles. Le Cluedo d'Halloween sera de retour le jeudi 31 octobre : si vous aimez mener l'enquête, déceler les indices et observer une scène de crime ce jeu sera parfait. Et enfin, pour une visite qui sort de l'ordinaire, qui plaît aux petits comme aux grands, testez le « parcours touche-à-tout » avec une médiatrice qui vous fera manipuler plusieurs objets du musée pour tout comprendre aux gestes viticoles.

- **Escape game** : les lundis, mardis et vendredis à 14h30 et 16h30. A partir de 8 ans. Forfait : 25€/équipe.
- **Cluedo d'Halloween** : le jeudi 31 octobre à 16h00, 17h15, 18h30 et 19h45. A partir de 10 ans. 7€/personne.
- **Parcours Touche-à-tout** : les mercredis à 15h00. A partir de 6 ans. Compris dans le prix d'entrée du musée. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte minimum.

Toutes les animations sont sur réservation.

+ d'infos

Tél : 02 40 80 90 13

Mail : reservations@vignoble-nantais.fr

Web : www.musee-vignoble-nantais.eu

» Le Pallet Fitness Club

Encore quelques places disponibles

L'association palletaise Le Pallet Fitness Club vous propose de venir tester ses cours sur ce début d'année, au complexe sportif ou à la salle multiculturelle, rue des Sports. La gym dynamique le lundi soir à 18h20 et le mercredi à 10h30. C'est du renforcement musculaire : squat, gainage ventral, pompes, déplacements

latéraux... au rythme de la musique. Nous proposons également du stretching les lundis de 19h30 à 20h30, il s'agit de gym posturale mais également d'étirements des différents groupes musculaires afin de gagner en souplesse, mobilité articulaire et récupération musculaire. Une séance de gym d'entretien est également proposée les mercredis matin. Il s'agit de faire travailler ses muscles à rythme doux et de favoriser l'équilibre et la souplesse.

N'hésitez pas à vous renseigner par mail lepalletfitnessclub@gmail.com ou vous inscrire www.payasso.fr/adge-cours-le-pallet/paiement

» Vacances d'automne

Halloween : chasse aux bonbons au Pallet

Un bonbon ou un sort ? A l'occasion d'Halloween, les « monstres » de l'accueil de loisirs et de l'accueil Tween déambuleront sur la commune, en journée, le **jeudi 31 octobre**. Ils frapperont aux portes des habitants pour avoir des bonbons ou... pour vous jeter un sort !



Si vous souhaitez que ces « monstres » passent par chez vous, nous vous invitons à mettre une petite déco à votre porte !

» Banque Humanitaire

Il reste quelques places pour le concours de mots fléchés

La Banque Humanitaire vous donne rendez-vous **dimanche 24 novembre 2024** à 14h30 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports, pour son traditionnel concours régional de mots fléchés. Cette année, il aura pour thème le Japon. Par équipe de 2, venez affronter d'autres cruciverbistes et tentez de gagner de nombreux lots et cadeaux. Pour l'association, les recettes dégagées servent à l'aide sociale. Coupon d'inscription disponible sur le site www.banquehumanitaire.fr.

+ d'infos

Contact : 02 40 80 90 61

Mail : solidarite@banque-humanitaire.fr

» Événement

Inauguration de la rue des Vignes

Suite aux travaux de la rue des Vignes réalisés cette année (voir article complet dans la gazette de juillet), la municipalité a le plaisir de convier tous les Palletais à l'inauguration de cette voie refaite à neuf : **samedi 19 octobre à 11h00**. Cela sera l'occasion d'échanger avec les élus autour d'un verre de l'amitié.



» Association Tennis de Table Palletais

Le club du TTP en croissance

Effet JO/frères Lebrun ? Effet 24h00 du Pallet ? Accompagnement des jeunes par une personne dédiée depuis 2 ans ? Sans doute une addition de tout cela !

Déjà 30 nouveaux jeunes prennent leur première licence alors que la saison démarre à peine. Pour la première fois depuis longtemps, 50 % de licenciés auront moins de 16 ans (45 sur 90 inscrits à ce jour). La salle est pleine à chaque entraînement.

Les inscriptions au tennis de table affluent en ce début d'année, et l'inquiétude de l'équipe dirigeante est surtout de pouvoir accueillir tout le monde dans de bonnes conditions. Le chiffre de 100 licenciés au club semble plus que probable dans quelques semaines (contre 76 l'année dernière).

Le 07 septembre dernier, le club a organisé une porte ouverte pour intégrer les nouveaux arrivés. Le résultat a été stupéfiant : 70 personnes présentes sur la journée



(anciens joueurs, nouveaux jeunes déjà inscrits et plein de monde pour « taper la balle » dans une salle plutôt que dans son garage).

Le nouveau président, Vincent Bernard, souhaite profiter de cette période pour dynamiser encore le club, donner envie au plus grand nombre de découvrir le « ping » et préparer la relève. Les 24h00 reste l'événement phare de l'année mais dès ce début d'année, fin octobre une délégation palletaise ira voir les frères Lebrun et les 32 meilleurs joueurs du monde à Montpellier. Le club est aussi heureux car, cette année, il y aura au moins une équipe à tous les niveaux afin

de faire jouer tout le monde « à son niveau » et faire progresser nos meilleurs jeunes régulièrement.

Nous serons en Régionale 3, Pré régionale, Départementale 1, Départementale 2, Départementale 3 et Départementale 4 cette année. Si vous aussi vous voulez rejoindre notre club dynamique, et « découvrir le ping », on vous attend avec plaisir !

+ d'infos
www.ttpallet.fr

» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à toutes et à tous,

Après un été bien chargé en animations, sorties et mini-camps, nous avons repris le chemin de l'école et retrouvé nos amis.

Nous avons également retrouvé les différentes personnes qui s'occupent de nous au périscolaire ou pendant le temps du midi, et découvert les nouvelles. Par exemple, à la cantine, c'est maintenant Eve qui nous sert avec Agnès, et parmi les animateurs, il y a aussi Dina, Priscillia, Jérôme et Marine.

Nous prenons le temps, tous ensemble, d'apprendre à nous connaître et à nous adapter aux différents fonctionnements. En ce moment, nous travaillons sur les règles de vie au périscolaire, d'autant plus que certains d'entre nous changent de salle en grandissant. Les animateurs nous ont aussi préparé des petits ateliers qui vont bientôt commencer, on a hâte !

Il y a également les TAP qui ont débuté en septembre. Alors que les plus jeunes apprennent des jeux collectifs ou des grands jeux, les plus grands s'essayent au théâtre d'improvisation avec Sandrine. Cela nous demande de la concentration et de l'imagination, mais on s'amuse beaucoup.

Le mercredi, au centre de loisirs, nous avons retrouvé les animateurs de cet été, mais aussi ceux que l'on voit au périscolaire, et les activités qui nous sont proposées sont nombreuses et variées. Les plus grands ont maintenant une salle à eux et un programme adapté à leur âge, qu'ils construisent tous ensemble. Maintenant, nous avons hâte que les vacances arrivent, surtout que

ça va être Halloween. D'ailleurs, petits et grands passeront par chez vous le jeudi 31 octobre, alors pensez à vos décorations et vos friandises, sinon vous risquez qu'on vous jette un sort !

Les Tween, eux aussi, se préparent à vous effrayer, mais pas seulement. Il paraît qu'ils vont aller voir les bateaux du Vendée Globe durant les vacances. Ils vont aussi participer à un projet de rencontre entre jeunes où chacun présentera un mini-film réalisé sur leurs structures, avec pour thème « le harcèlement ». En attendant, nous, on va continuer à apprendre tout en s'amusant.

A bientôt tout le monde...



» Biodiversité O'Pallet

Action phare de BioTO'P cet automne

Restauration de la haie du sentier des Gohaux avec les jeunes

La jeune génération est en plein questionnement, hésite à se persuader que ses idées sont porteuses de bon sens quand elle voit, sur son territoire, avec quelle facilité on omet de prendre en



compte l'existant du peu de végétation naturelle qu'il lui reste, en premier lieu les haies, et avec quelle rapidité on peut les détruire. Sentence irrévocable. Seule solution : avancer, être force de proposition, réparer... Même si cette jeune génération peut légitimement douter tant les exemples à portée de vue sont l'inverse du bon sens et de la sagesse.

Alors, accompagnons ces jeunes. Notre association a vocation à sensibiliser, éduquer, agir, soutenir mais aussi à s'improviser sentinelle au service du vivant, du respect de la nature et pour l'avenir de ces jeunes générations. Une action partagée avec les jeunes : restaurer, protéger les haies.

« A quoi sert une haie naturelle ou plantée avec des essences locales ? Qu'est-ce que la trame verte et les missions de la commune où je vis ? Qu'apporte-t-elle à la diversité des êtres vivants à laquelle j'appartiens ? Qu'est-ce qu'un corridor écologique ? Peut-on réfléchir avant de détruire ? Imposer une ligne de conduite écoresponsable aux acteurs sur ma commune?... »

Sentier des Gohaux : restauration, sensibilisation sur les haies

Collaboration avec le CME. Lors de leur élection, l'axe choisi par les jeunes du conseil municipal a été : Plus de nature et plus de biodiversité.

● Le 4 octobre, les membres de BioTO'P rencontrent les enfants du conseil municipal des jeunes de la commune. Ensemble, nous allons comprendre ce qu'est un corridor écologique, la constitution d'une haie et son rôle. Nous allons nous rendre sur place sur le sentier des Gohaux pour observer et constater les trouées et ruptures récemment faites lors de l'aménagement du lotissement des Terrasses de Sèvre. Nous allons ensemble découvrir les essences efficaces qui permettront de restaurer le biotope et favoriser la biodiversité. Nous inviterons les élus à prévoir la préparation du terrain pour nos plantations. Planter, c'est bien ; savoir pourquoi et comment porte le sens de nos actions et leur confère un acte citoyen d'intérêt général.

● Le 22 octobre : rencontre avec les enfants du centre de loisirs sur le thème de la haie. Sortie terrain pour observer la constitution d'une haie naturelle centenaire épargnée par les dégradations humaines. Approche artistique conduite par les animateurs. Réalisation d'une fresque de la haie en collaboration avec l'équipe encadrante du centre de loisirs. Exposition prévue à la bibliothèque municipale.

● Mi-novembre, semaine de la haie sur la communauté de commune avec le CME, le centre de loisirs et la bibliothèque communale.

Travaux en novembre

Plantation des arbres et arbustes avec les enfants du CME et les plus grands aux alentours du lavoir, en amont et aval. Choix des aménagements pour valoriser l'endroit.

● Du 18 au 24 novembre, l'association BioTO'P, avec le partenariat de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), vous invite à la découverte des haies à la bibliothèque du Pallet le jeudi 21 novembre. Après une présentation générale de la biodiversité et des fonctions des haies, un focus sera fait sur certaines haies remarquables du Pallet.

● Présentation de la fresque réalisée par les enfants du centre de loisirs et accrochage à la bibliothèque.

Merci à Alexandre, coordonnateur du centre de loisirs et à Romain, animateur du conseil municipal des enfants pour leur motivation, et leur sensibilité envers ces enjeux éducatifs et environnementaux.

» Ecole Saint-Joseph

Travaux et nouveau logo

Chantier d'été

Cet été, notre cour a vu défiler de vrais camions de chantier pour changer de ceux qui passent habituellement sur notre circuit peint, embarqués par nos petits élèves.

Depuis quelques années, notre école a entamé un programme de rénovation complet : classes, peintures, végétalisation, électricité, etc., dans un but d'augmentation du confort au quotidien et de réduction du coût énergétique des équipements. Voici un petit aperçu en images avec notamment la rénovation complète de la classe de MS-GS, l'installation de pompes à chaleur réversibles pour les classes de PS, MS, GS, et CP-CE1. Bientôt les autres classes seront équipées à leur tour. Enfin, un nouveau portail a été installé entre les deux cours, en harmonie avec le portail d'entrée et la nouvelle porte donnant côté rue.

Un grand merci à l'équipe travaux composée de parents d'élèves qui a œuvré depuis plusieurs mois afin de



mener à bien ces étapes importantes d'amélioration des locaux !

La cloche a sonné, l'heure de la rentrée est arrivée !

L'équipe pédagogique, ainsi que les associations APEL et OGEC vous souhaitent une excellente rentrée 2024. Un nouveau logo pour l'école a vu le jour ! Merci à l'artiste qui l'a créé ! En ce début d'année, les élèves ont retrouvé leurs camarades et professeurs. Voici pour eux un temps de découverte, de mise en route, avec de chouettes projets pour l'année : apprentissages, sport, musique, sorties nature... Alors, à très bientôt pour vous en dire plus !

Infos et renseignements

Sébastien PUJOL, directeur de l'école se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements concernant l'école, n'hésitez pas à le contacter au 02 40 80 41 08.



» Les Ailes Hayonnaises

L'aéromodélisme au Pallet

Qu'est-ce que l'aéromodélisme ?

Il s'agit de faire voler des modèles réduits d'avions ou de planeurs radiocommandés. Ces modèles peuvent être des copies d'aéronefs existants ou ayant existés. Il peut également s'agir de modèles conçus de toute pièce pour la pratique de l'aéromodélisme. Il est possible soit de les acheter sur des sites spécialisés soit de les fabriquer soi-même.

En 2018, un jeune retraité (Jean-Pierre) qui découvre la pratique, et un passionné d'aéromodélisme depuis 40 ans (Daniel) se rencontrent et décident de créer « Les Ailes Hayonnaises » sur la commune de La Haye-Fouassière. Commence alors la quête pour trouver les lieux dans lesquels les adhérents pourront voler, car la pratique de l'aéromodélisme étant encadrée, il n'est pas possible de voler n'importe où. L'association obtient alors 3 créneaux (mardi, vendredi et samedi) auprès de la mairie pour l'utilisation de la salle polyvalente du Moulin des Landes pour les vols en intérieur.

En parallèle, est signé un bail accommodant pour trois ans permettant au club d'utiliser un terrain de 1,6 hectares sur la commune du Pallet. En échange, le club s'engage à l'entretenir. Tontes régulières et débroussaillages redonnent au terrain agricole une belle prestance pour accueillir les modèles. Après l'aménagement d'une piste en herbe de 70 mètres par 15 mètres, il est alors possible de voler en extérieur avec des modèles plus conséquents. L'aéromodélisme étant



encadré par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), nous devons répondre à certaines règles. Il est donc obligatoire de voler sur un terrain déclaré. Afin de respecter le voisinage qui se trouve à environ 350 mètres du terrain, l'association n'autorise que les motorisations électriques et interdit les caméras embarquées. Et pour des raisons d'assurance, chaque adhérent doit être affilié à la FFAM (Fédération Française d'AéroModélisme).

En 2024, afin d'assurer la pérennité de son activité, le club décide de se porter acquéreur du terrain. Nous tenons à remercier les nombreux donateurs qui ont permis cet achat. Il nous est maintenant possible d'effectuer davantage de travaux sur le terrain. Nous projetons donc d'aménager une seconde piste. En effet, avec les changements climatiques, nous avons remarqué que les vents dominants changent. D'où la nécessité de cette deuxième piste de 16 mètres de large et de 76 mètres de long. L'association regroupe 16 bénévoles de 20 ans à plus de 80 ans et ne chôme pas. Car lorsque nous ne faisons pas voler les modèles, ce sont les tondeuses que nous poussons. Nous nous retrouvons sur le terrain dès que la météo le permet. La salle de La Haye-Fouassière est très bien pour initier au vol et s'entraîner avec de

petits modèles. Pour les plus gros, être en extérieur offre un terrain de jeu adapté. Daniel un des membres possède un planeur de 7,50 mètres, un beau bébé de plus de 15 kg. Dans le club, il y a des pratiquants depuis 40 ans comme Daniel, mais aussi des « plus jeunes » comme Alain, retraité, qui a repris ses rêves d'enfant. Nous n'oublions pas les plus petits, nous organisons pour eux des baptêmes de doudou. Les petits viennent avec leur doudou. Ce dernier est alors placé dans l'avion et effectue son premier vol. Pour sacraliser le moment, nous lui délivrons un diplôme de baptême de l'air. Parmi ses activités, le club organise également des journées de rencontre interclubs. La prochaine aura lieu le 16 novembre.

La pratique de l'aéromodélisme est ouverte à toutes et à tous. Si vous souhaitez nous contacter, vous trouverez les informations nécessaires sur le site de la mairie : <http://www.la-haye-fouassiere.fr/fr/association/1/32355/ailes-hayonnaises>

Vous pouvez également jeter un œil à certains de nos modèles sur le site de l'association : <https://lesailleshayonnaises.fr>.

d'un soulagement face au stress quotidien, aux tensions accumulées, aux douleurs, d'un accompagnement vers une meilleure santé, je vous accueille avec bienveillance.

Mon approche est globale : je prends en compte non seulement les symptômes physiques, mais aussi les émotions et l'énergie de chaque personne. Ensemble, nous travaillerons à restaurer votre équilibre, à renforcer votre vitalité, et à vous reconnecter avec votre essence profonde. N'attendez plus pour prendre soin de vous. Offrez-vous ce moment de détente et de mieux-être. Vous méritez de vous sentir bien, de retrouver l'harmonie dans votre corps et dans votre esprit. Je vous accueille sur rendez-vous.

+ d'infos

Contact : Caroline Milesi Aron
Tél : 06 08 83 97 00
Mail : caroline.milesi@free.fr
Web : www.carolinemilesi-shiatsu.fr



» Nouvelle activité

Kobido, Shiatsu, soin énergétique et magnétisme

Dans un monde où le stress et les préoccupations quotidiennes pèsent lourdement sur notre bien-être, il est essentiel de prendre soin de soi. C'est dans cet esprit que je vous invite à découvrir un voyage au cœur de la sérénité à travers mes pratiques de Kobido (massage liftant du visage d'origine japonaise), Shiatsu (technique de massothérapie d'origine japonaise), soins énergétiques et magnétisme.

Votre bien-être, ma mission

Que vous soyez à la recherche d'une pause bien-être,

» Nouvelle activité

Studio Yama : un graphiste fraîchement installé au Pallet

Nantais, c'est depuis 2012 que Gwen s'est spécialisé dans la création d'identités et de supports de communication. Son but : vous accompagner dans la conception ou la refonte de votre logo, de votre univers graphique et la réalisation de vos outils de communication (brochures, plaquettes, affiches d'événements, réseaux sociaux,...). Il saura vous conseiller pour choisir les supports adaptés à vos besoins. Il vous aidera à vous démarquer en réalisant un projet graphique fort, pertinents et original.

+ d'infos

Web : www.studio-yama.fr
Mail : salut@studio-yama.fr
Tél : 06 74 61 96 41

» Transition écologique

Rénovation performante et écologique

La communauté de communes en partenariat avec ALISEE vous propose une visite gratuite d'une grange de 1900, transformé en habitation. L'occasion de faire le point sur toutes les étapes d'un chantier de rénovation réussi et les aides financières. Matériaux biosourcés, système solaire combiné et poêle hydraulique autant de techniques et équipements à découvrir sur ce chantier ayant bénéficié de l'aide financière nationale « Ma prime Rénov ».

Rendez-vous mardi 22 octobre à partir de 18h30 à Vallet (Adresse communiquée après inscription).



» Pays du Vignoble Nantais

Assemblée Générale de l'association Chez nos Aînés

Chez nos Aînés, association et service d'aide à la personne, depuis 35 ans sur la communauté de communes Sèvre et Loire, organise son assemblée générale annuelle. Les membres du conseil d'administration ont le plaisir d'inviter particuliers-employeurs, salariés du particulier-employeur et partenaires à cette réunion. Nous aurons le plaisir de vous présenter les nouveaux membres bénévoles de l'association. La rencontre se clôtura par un pot de l'amitié.

Lundi 21 octobre, 19h00, Petite Salle Santo Amaro, 13 rue des Loisirs, La Chapelle-Heulin.

+ d'infos

Contact : 02 40 36 44 69
Mail : contact@chez-nos-aines.fr



» Transition écologique

« Apéro réno » et visite de chantier

Découvrez toutes les aides financières disponibles pour votre rénovation énergétique ! Moins consommer d'énergie et gagner en confort nécessite parfois des investissements conséquents. Avec France Rénov', découvrez les aides financières qui vous permettront de boucler votre budget et de réaliser les travaux de rénovation énergétique de votre logement. L'occasion également de répondre à toutes vos questions techniques : priorisation des travaux, isolation, chauffage, ventilation et qualité de l'air, solaire, etc.

Mercredi 9 octobre de 18h30 à 20h30

Café associatif Le Labo,
7 rue de la Loire au Loroux-Bottereau

» 05 OCTOBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 05 ET 06 OCTOBRE

24 heures du jeu

Entourée d'acteurs locaux autour du jeu, La Ludo co-organise la 2^{ème} édition des 24 heures du jeu. Nous vous attendons nombreux et d'humeur ludique ! Entrée libre et gratuite. Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



» 12 OCTOBRE

Repas des Aînés

Sur inscription. Pour les Palletais de 72 ans et plus. + d'infos : accueil de la mairie au 02 40 80 40 24.

» 14 OCTOBRE

Gazette de novembre

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de novembre.

» 15 OCTOBRE

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Ouvert à tous.

» 19 OCTOBRE

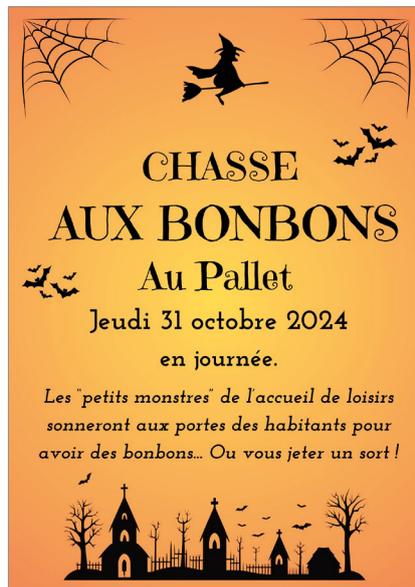
Inauguration rue des Vignes

Venez échanger avec les élus autour d'un verre de l'amitié, à l'occasion de l'inauguration de la rue des Vignes, suite à sa réfection. A 11h00.

» 31 OCTOBRE

Chasse aux bonbons

Pour Halloween, les petits monstres de l'accueil de loisirs viendront sonner chez les habitants. Afin de vous jeter un sort ou avoir des bonbons !



» 02 NOVEMBRE

Horaires mairie

L'accueil de la mairie est exceptionnellement fermé samedi 2 novembre. Une permanence des élus sera tenue de 10h00 à 12h00, sans rendez-vous.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr

